

Les Enseignements d'exploration et les options facultatives en classe de Seconde à Notre-Dame de Sion

Année Scolaire 2018-2019

Exploration Obligatoire 1 pour tous

Sciences Economiques et Sociales 1h30

Cet enseignement vise à donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STMG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit. Les thèmes d'exploration et questionnements associés sont : ménages et consommation, entreprises et production, marchés et prix, choix individuels et choix sociaux.

Exploration Obligatoire 2 au choix :

1-Littérature et société 1h30

Cet enseignement d'exploration vise à montrer l'importance dans la société d'une formation humaniste autour des Lettres et de l'Histoire-géographie. Il sera l'occasion d'élargir sa perception de l'implication des Lettres et de la culture dans le monde d'aujourd'hui.

Il permettra de favoriser l'acquisition de certaines compétences : capacité à rechercher, à hiérarchiser et à exploiter des informations, à les synthétiser, à établir des liens, à argumenter et à convaincre, à porter une appréciation et à la justifier ; capacité à négocier et à conduire un projet en équipe, à composer et à exposer des travaux.

Quelques pistes : L'écrivain et les grands débats de société ; l'aventure du livre et de l'écrit ; images et langages : donner à voir, se faire entendre ; médias, information et communication : enjeux et perspectives ; paroles publiques (de l'agora aux forum sur la toile) ; regards sur l'autre et sur l'ailleurs pour les cultures et les civilisations étrangères à partir des regards de l'ethnologue, du sociologue, de l'écrivain, de l'explorateur, du reporter, de l'historien, du géographe.

2-Méthodes et pratiques scientifiques (nombre de places limité à 40) :

attribution en fonction des notes et appréciations en sciences en classe de 3^{ème}
1h30

Le passage en série S ne dépend pas du suivi (ou non) de cette exploration.

Cet enseignement d'exploration permet de découvrir différents domaines des sciences physiques et chimiques, et des SVT, en cherchant des réponses aux questions scientifiques que soulève une société moderne. Il s'agit de savoir utiliser et compléter ses connaissances, s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique), raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer, communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés.

Quelques thèmes : Sciences et aliments (transformation, conservation, traçabilité), Science et cosmétologie (nettoyer, protéger, réaliser un cosmétique), Science et investigation policière (balistique, techniques d'identification, toxicologie, traitement de l'information), Science et œuvres d'art (arts plastiques, arts musicaux, arts de l'espace, photographie et cinéma), Science et prévention des risques d'origine humaine (protection de l'environnement, sécurité sanitaire, sécurité routière, sécurité et rayonnements).

3-Principes fondamentaux de l'Economie et de la Gestion 1h30

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux élèves de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, à partir de la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe, de l'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment l'entreprise, et leur contribution au développement. Il permettra enfin, de comprendre le sens et la légitimité des aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

4-Latin-ou option facultative (au choix)- 3h

Cette exploration (ou option) n'est pas compatible avec l'Italien

L'enseignement du Latin au lycée a pour objectif de contribuer, en liaison avec l'enseignement du Français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel romain.

Il permet, à travers la lecture et l'interprétation des textes latins :

- de comprendre l'importance du monde antique dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique,
- de prendre conscience du fonctionnement d'un système linguistique et de renforcer l'apprentissage raisonné du lexique de la langue française,
- d'acquérir les compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices : capacité de situer dans l'histoire et de comprendre les événements et les idées d'aujourd'hui, de mieux maîtriser les formes de discours, d'argumenter et de délibérer par l'approche des modes de pensée antique politiques religieux et philosophiques, de développer la capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

5-Création et activités artistiques : Arts visuels 1h30

Cet enseignement propose aux élèves un enrichissement de la culture par l'étude d'œuvres, une expérience de pratique artistique et une initiation aux compétences et métiers qui animent le domaine choisi.

Nous proposerons une mise en situation dans le domaine de la photographie. Les élèves seront amenés à travailler sur 3 niveaux :

- histoire de la photographie et étude d'œuvres : vocabulaire spécifique, analyse, artistes « fondateurs »...
- pratique artistique : mise en œuvre des connaissances acquises dans un travail de prise de vue (appareils photographiques numériques) et utilisation de logiciels de retouches d'images. Initiation à l'argentique. Réalisation de séries photographiques qui conduiront à un projet et une exposition.
- Visites d'expositions et rencontre avec des acteurs du domaine.

Cet atelier permettra, par une pratique active, d'acquérir un esprit critique et de mieux comprendre les images qui envahissent notre société. Peut-être, les élèves se découvriront ils une passion ou un futur métier !

6- LV3-Italien - ou option facultative (au choix)- 3h

Cette exploration (ou option) n'est pas compatible avec le Latin

Cet enseignement d'exploration ou option s'adresse en particulier aux élèves motivés par l'étude des langues, notamment latines, ainsi que par la culture qui y est associée.

Le thème culturel abordé en classe de seconde est « l'art de vivre ensemble ».

L'enseignement d'une troisième langue vivante au lycée complète la formation humaniste des élèves et leur aptitude à s'adapter à une société où les langues vivantes sont de plus en plus valorisées.

L'italien se prête particulièrement bien à **cette étude en trois ans** d'une nouvelle langue vivante, que les élèves maîtriseront aisément à la fin de leur parcours scolaire (Niveau débutant en 2^{nde}).

Options facultatives

1- Latin 3h (voir ci-dessus)

2- LV3- Italien 3h (voir ci-dessus)

3- Arts plastiques 1h

Au lycée, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège. Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. La pratique engagée par l'élève doit l'aider à progressivement comprendre les questions fondamentales qui nourrissent les formes et les mouvements artistiques actuels et passés. Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites d'études supérieures et le choix suffisamment informé d'un parcours professionnel.

La pratique artistique de l'élève vise à concrétiser une intention grâce à l'expression de son inventivité. La réalisation concrète d'une œuvre plastique nécessite la maîtrise des conditions matérielles de son élaboration. La classe de seconde permet pour cela d'approfondir ou de découvrir les techniques et outils traditionnels mais aussi les technologies contemporaines.

La culture artistique, appuyée sur l'histoire de l'art, se construit dans le cadre de la pratique artistique. Elle permet de lancer des ponts entre les différentes sources des savoirs. Elle nourrit l'imaginaire, permet de situer sa pratique au sein de l'histoire et des théories artistiques, passées ou contemporaines. Une culture artistique ainsi construite permet d'entrer dans une dynamique plus complexe d'invention et d'expression et de réflexion. En pratique l'accent doit être mis sur le dessin et l'intention. Créer c'est agencer, ordonner, structurer, assembler des matériaux dans l'intention de donner à voir le réel tel qu'il est ressenti, à produire du sens. C'est exprimer sa vision des choses par l'utilisation d'outils et médiums variés.

En culture artistique, l'accent sera mis sur l'analyse d'œuvre (méthodologie, vocabulaire approprié et spécifique) et sur la capacité à situer cette œuvre dans le temps, en la mettant en relation avec d'autres œuvres ou mouvements connus.

Les élèves seront amenés à rencontrer les œuvres d'art par des visites régulières dans les musées ou expositions afin de mettre en relation culture et pratique.

4-Musique 1h

Cet **enseignement facultatif** est ouvert aux musiciens (instrumentistes ou chanteurs) de tous niveaux.

Il permet aux élèves de **valoriser leurs compétences musicales** dans le cadre scolaire, et de **préparer en trois ans l'option facultative musique** au baccalauréat (toutes sections).

Dans la continuité de l'éducation musicale au collège, les élèves développeront leurs facultés de **production**, de **création** et de **perception** d'œuvres musicales de tous styles.

Ils apprendront ainsi à :

- tenir leur partie (invention et interprétation) dans une pratique collective
- savoir conduire le commentaire critique d'une œuvre musicale afin de la situer dans son contexte historique et artistique

Les élèves participeront également à l'élaboration d'un ou deux **concerts** dans l'établissement.

Enfin, deux ou trois **sorties**, associées au programme, sont prévues durant l'année.

5-LV3 – Chinois 2h

La langue enseignée est celle du Chinois officiel et standardisé de la République Populaire de Chine.

L'écriture est simplifiée et non traditionnelle. Le niveau enseigné est débutant.

Petit groupe d'élèves (une dizaine).

Les parents participent financièrement à la prise en charge des cours, qui ne sont pas pris en compte dans le forfait annuel des familles (heures OGEC). Cette option peut être poursuivie en 1^{ère} et Tmle et présentée au Bac à l'oral.

6-Option Section Européenne en 2^{nde} :

DNL (discipline non linguistique) physique-chimie en anglais 1h

L'entrée en classe de 2^{nde} option section européenne est soumise à un test d'anglais en fin de 3^{ème}, à un examen approfondi du dossier d'inscription et des 3 bulletins de la classe de 3^{ème} (nombre de places limité). Cet enseignement est dispensé en anglais par un professeur de physique-chimie. Les thèmes abordés et les activités menées sont en lien avec le programme du tronc commun de physique-chimie et privilégient l'oral. Les élèves participent également à un projet scientifique interdisciplinaire.

E. Pheulpin

Responsable Pédagogique des Secondes

Fait le 10 Novembre 2017